

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024**

**DELIBERATION N°2024.00342**

**SOUTIEN AUX FILIÈRES D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINES 2024 – ACTIONS DÉDIÉES À LA FILIÈRE « MANUFACTURING » - PÔLE CIMES (CREATING INTEGRATED MECHANICAL SYSTEMS)**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 60

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

**Pouvoirs :**

Mme Ingrid ARNAUD donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 21 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20240613-D2024003420

Date de mise en ligne : 21 juin 2024

Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,  
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Julien LUYA,  
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024**

### **SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE METROPOLITAINES 2024 – ACTIONS DEDIEES A LA FILIERE « MANUFACTURING » - POLE CIMES (CREATING INTEGRATED MECHANICAL SYSTEMS)**

En 2022, l'Etat a lancé un appel à candidature pour la phase V des pôles de compétitivité portant sur la période 2023-2026. Cet appel à candidature a permis la sélection de 55 pôles de compétitivité. Afin de favoriser le développement des actions des pôles au service de l'innovation et des PME, l'État a fixé trois grands objectifs pour la nouvelle phase du programme :

- favoriser les connexions et les collaborations entre les acteurs des écosystèmes économiques et industriels régionaux, en lien avec les priorités régionales ;
- soutenir les PME françaises en élargissant leurs marchés et leurs réseaux de contacts à travers les actions menées par les pôles au niveau européen ;
- accompagner les entreprises innovantes dans leur transition vers une économie plus écologique et numérique, tout en renforçant la souveraineté économique. Les pôles joueront un rôle clé dans la mise en œuvre du plan France 2030 et des politiques régionales d'innovation.

Au total, 55 pôles de compétitivité ont été labellisés pour cette phase. Le pôle CIMES (Creating Integrated Mechanical Systems) a été labellisé pour une période de 4 ans. Cette labellisation faite au regard du bilan de la phase IV du pôle et du projet présenté pour la phase V est une reconnaissance de la pertinence des actions conduites par le pôle et des impacts positifs de ces actions sur le tissu industriel mécanicien.

Le pôle de compétitivité CIMES est dédié à l'ingénierie et aux solutions pour la production manufacturière. Implanté en Auvergne-Rhône-Alpes et en Région Nouvelle Aquitaine, le pôle CIMES compte 220 adhérents fin 2023 dont 41 adhérents dans le département de la Loire.

Parmi ces 220 adhérents, 124 sont des entreprises, 55 sont des organismes de recherche et 30 sont des structures de financement ou des partenaires, notamment institutionnels. De plus, le pôle CIMES s'appuie sur le territoire de Saint-Etienne Métropole par l'intermédiaire de la grappe industrielle Mécaloire qui compte 70 adhérents qui sont des industries de la métallurgie et de la mécanique de la Loire.

L'ambition du pôle CIMES pour la phase V se décline en 6 objectifs opérationnels :

- affirmer son rôle d'acteur central du manufacturing européen ;
- faire croître significativement le nombre d'entreprises innovantes du manufacturing en Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine ;
- généraliser la culture écoresponsable dans le cycle conception-production-utilisation-valorisation par la mise en œuvre d'outils et méthodes multicritères pertinents ;
- concrétiser et pérenniser la transition « preneur d'ordre » vers « offreur de solutions » ;

- multiplier les succès d'industrialisation de produits / process /services innovants à forte valeur ajoutée issus des projets de R&D ;
- accompagner les générations futures vers les métiers à haute valeur ajoutée de l'industrie 5.0.

### **Le bilan d'activité 2023 du pôle CIMES (Creating Integrated Mechanical Systems)**

Les faits marquants de l'année 2023 pour le pôle CIMES ont été les suivants :

➤ **Accélération de l'offre Industrialisation :**

Le pôle a réalisé un travail important permettant de définir une nouvelle offre de service : « Pack Innov Indus ». Cette offre a pour objectif de permettre l'industrialisation à l'issue notamment des projets de Recherche et Développement en réduisant les risques et en localisant la production sur le territoire où la Recherche et Développement a eu lieu. Le contenu de cette offre a été défini en 2023 et fera l'objet d'une preuve de concept en 2024.

Cette nouvelle offre est soutenue par la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de sa politique dédiée à la réindustrialisation.

➤ **Accélération de l'offre dédiée au Green manufacturing**

Cette accélération s'est faite notamment à travers un projet européen Gemstone (GrEen Manufacturing SupporTing recOvery and resiliency of industrial SMEs.) Ce projet permet de financer des projets dédiés à la formation, l'innovation et au développement des PME avec l'intégration de méthodes et technologies vertes. 4 projets ont ainsi été soutenus dont 2 projets avec des entreprises de la Loire.

Cimes a également mis en place une labellisation Green pour les projets labellisés par le pôle. Cette grille de labellisation intègre désormais la cybersécurité et est opérée de manière conjointe avec le pôle Minalogic, dédié à la transformation numérique, aux enjeux stratégiques de réindustrialisation, de souveraineté nationale et de développement durable.

➤ **Accélération sur les projets Européens**

Le pôle CIMES a toujours été fortement impliqué dans des projets européens et notamment des projets impliquant plusieurs clusters. Cette orientation s'est accrue en 2023 : 4 nouveaux projets ont été financés. Ces projets impliquent des partenaires stéphanois (Ecole des Mines, CETIM...). Au total, ce sont 6 projets au sein desquels CIMES est partenaire et qui embarque ainsi ses adhérents. Parmi ces 6 projets, 4 nouveaux projets ont été lancés et financés en 2023.

Enfin, CIMES poursuit le déploiement de son offre d'accompagnement des entreprises dans leur recherche d'appels à projets européens : identification des appels à projets, aide au dépôt de candidature. Sur le département de la Loire, ce sont 16 adhérents qui ont été accompagnés et 4 projets qui ont été déposés.

➤ **Présence sur de grands salons professionnels, embarquant des acteurs stéphanois**

Présence sur plusieurs salons dont :

- Global Industrie (Lyon) sous la bannière du consortium Initiative 3D qui implique des membres stéphanois : EMSE, ENISE, CETIM ;
- salon Pollutec (Lyon) ;
- salon FormNext, salon professionnel de l'impression 3D (Francfort) ;
- salon WNE, salon mondial dédié au nucléaire civil (Villepinte).

La présence du pôle et de ses membres sur ses salons représente une opportunité de faire connaître l'écosystème, de nouer des partenariats et de générer du business. Sur le salon WNE, ce sont 7 acteurs stéphanois qui étaient présents sur une délégation de 15 entreprises.

Enfin, le pôle CIMES est impliqué dans la construction et le déploiement du Campus Métier Qualification « Industrie et Design » du territoire.

Ces actions sont complétées par un volet territorial que le pôle déploie en s'appuyant sur les grappes industrielles dont la grappe Mécaloire, présente sur le territoire de la Loire :

- Une action de dynamisation de la communication de Mécaloire.
- Le développement commercial de l'action Production France portée par Mécaloire et des relations avec les donneurs d'ordre.
- La poursuite d'actions d'accompagnement des adhérents de Mécaloire et d'animation du réseau selon les thématiques d'accompagnement suivantes : Innovation Industrie du Futur, Energie et décarbonation, Ressources humaines et marque employeur, Achats groupés : accès des adhérents à la plateforme Qantis : 23 adhérents impliqués.
- L'accompagnement des adhérents de Mécaloire dans la recherche de financement de projets, financement type France 2030, dispositifs Région et autres...

### **Les actions 2024 du pôle CIMES (Creating Integrated Mechanical Systems)**

Pour l'année 2024, le pôle CIMES poursuivra les actions d'animation de l'écosystème d'innovation. Ainsi, au regard des missions du pôle les actions suivantes seront déployées :

- Poursuite du déploiement de la feuille route du pôle autour des 3 thématiques phares :
  - la thématique COSYR (Conception Optimisée de SYstèmes Raisonnés) porte sur les outils et méthodes de conception qui doivent se renouveler afin de répondre aux enjeux de société (transitions numériques, écologiques, énergétiques)
  - la thématique IPMS (Ingénierie et Procédé des Matériaux et Surfaces) : les procédés de transformation de la matière
  - la thématique RIPP (Robotique Intégrée et Performance de Production) : porte sur le développement de composants intelligents et connectés jusqu'à leur intégration au service d'enjeux de performance des systèmes productifs.

Ces 3 thématiques se traduisent notamment par l'animation de communautés :

- INITIATIVE 3D : réseau en Auvergne Rhône-Alpes de plateforme de R&D et transfert sur la fabrication additive métallique/ thématique IPMS ;
- XR : technologies immersives thématiques COSYR et RIPP ;
- Offreurs de solutions pour l'industrie/ thématiques COSYR, RIPP et IPMS.

Ces communautés sont des lieux d'émergence de projets collaboratifs de Recherche et Développement. Le territoire de Saint-Etienne Métropole est concerné par ces 3 communautés. Il convient de noter une présence importante des acteurs stéphanois au sein de la communauté Initiative 3D. Enfin, la communauté « offreurs de solutions » est étroitement liée au déploiement de la plateforme d'accélération Quatrium Auvergne Rhône-Alpes.

L'animation de ces communautés se traduit notamment par l'organisation de journées thématiques. En 2024, 3 journées thématiques auront lieu à Saint-Etienne :

- une journée sur le sujet « Cycle Green Manufacturing : écoconception » ;
- une journée « Bureau d'étude du futur : simulation et outils d'évaluation de la performance des produits-services » ;

- une journée « Stratégie d'approvisionnement pour la performance des systèmes de Production, en lien avec les grappes industrielles dont Mécaloire.

➤ Accompagnement de projets :

Le pôle poursuivra son travail d'accompagnement de ses adhérents sur leurs besoins de faire émerger des projets d'innovation, et rassembler les compétences indispensables à leur réussite : laboratoires de recherche, offreurs de solution, end-user, intégrateurs, ... Ces projets seront orientés vers les diverses sources de financement : collectivités locales, Région (dont France 2030 régionalisé et financements spécifiques région), National (France 2030 par ex), Europe, etc.

Sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, cet accompagnement de projets se fait en lien avec la grappe Mécaloire.

➤ Europe et International :

Le pôle CIMES est impliqué dans différents projets d'interclustering. Cette dynamique sera poursuivie en 2024. En effet l'Europe est un vecteur fort de développement du pôle. Les projets Interclustering permettent une visibilité de CIMES et de ses membres, dont les adhérents de Saint-Etienne Métropole, à l'Europe. De plus ces projets permettent d'embarquer des acteurs de la Métropole dans des projets européens qui bénéficient de financements européens.

Le volet international se traduit par la participation du pôle et de ses membres à des salons de référence comme le salon Formnext.

➤ Green manufacturing :

Le pôle travaillera à la construction et au déploiement d'une offre de service adaptée pour accompagner/sensibiliser les PME du Territoire. Cela se traduira notamment par le projet européen Gemstone qui permet de développer des outils opérationnels et financiers pour soutenir les PME manufacturières dans leur transition verte. Une journée thématique sur le sujet « Cycle Green Manufacturing : écoconception » aura lieu à Saint Etienne en mai 2024.

➤ Industrialisation :

CIMES porte le programme d'actions Pack Innov Indus qui accompagne les entreprises industrielles de la Preuve de Concept (POC) au produit industrialisé. Ce programme, financé par la Région Auvergne Rhône Alpes, a été lancé officiellement le 12 mars 2024. Un poste dédié à cette offre a été créé en 2024 au sein du pôle, ce poste sera implanté au BHT dans les locaux de CIMES à Saint-Etienne. L'offre est finalisée dans ses grands principes. Les cas entreprises réels traités en 2024 permettront de valider l'offre pack Innov Indus et de lancer le déploiement de cette offre à l'automne lors d'un évènement dédié.

➤ Formation :

L'objectif de CIMES en 2024 est de parvenir à formaliser un accompagnement en lien avec les acteurs de la formation. CIMES est partenaire sur le territoire de Saint-Etienne Métropole du Campus des Métiers et Qualification « Industrie et Design ».

Une animation territoriale est également développée à travers la collaboration de CIMES et des grappes industrielles dont pour le territoire de Saint-Etienne Métropole la grappe Mécaloire. Cimes porte ainsi un poste dédié en partie à l'animation territoriale en lien avec Mécaloire.

Le pôle CIMES sollicite un financement de 90 000 € pour assurer le programme mentionné ci-dessus pour l'année 2024, dont 50 000 € au titre des missions cœur de métier du pôle et 40 000 € au titre des missions d'animation territoriale réalisées en lien avec Mécaloire.

**Il est proposé au Bureau de Saint-Etienne Métropole de bien vouloir se prononcer et, le cas échéant :**

- **autorise l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 90 000 € au pôle CIMES, au titre de l'action « animation de l'écosystème d'innovation dédiée à la filière Manufacturing pour l'année 2024 » ;**
- **approuve le projet de convention, joint en annexe, entre Saint-Etienne Métropole et le pôle CIMES (Creating Integrated Mechanical Systems) ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et le pôle CIMES et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2024 sur le compte : INUM/SUFLI/65 748.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE